

CREDIT SUISSE (Suisse) SA

Uetlibergstrasse 233

Téléphone +41 44 333 48 48

Case postale 800

CH-8070 Zurich

www.credit-suisse.com

Aux investisseurs de Credit Suisse Fondation de placement CSF Insurance Linked Strategies / CSF Insurance Linked Strategies Fixed

24 septembre 2020

Information sur les groupes de placement CSF Insurance Linked Strategies / CSF Insurance Linked Strategies Fixed

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer des dernières évolutions dans les groupes de placement CSF ILS / CSF ILS Fixed puis de vous donner un aperçu des perspectives du marché.

1. Évolution actuelle des rendements en 2020

Les rendements ont connu une évolution globalement positive dans l'année en cours. En tenant compte des rendements mensuels estimés pour juillet et août (au 02.09.2020), la performance se situe jusqu'à présent à 0,93% pour la classe A du groupe de placement CSF ILS. Au vu de l'environnement de taux d'intérêt toujours négatifs en francs suisses, le rendement total est de 1,65% au-dessus du Libor à trois mois. Pendant les phases de turbulences sur les marchés financiers durant le premier semestre de l'année 2020, les deux groupes de placement ont profité en particulier de la faible corrélation par rapport à d'autres instruments financiers, typique des instruments ILS.

Le portefeuille a été influencé jusqu'à maintenant notamment par les facteurs spéciaux suivants:

- Impact négatif sur le rendement de la constitution de réserves dans le cadre de l'évaluation des incertitudes liées à la pandémie de COVID-19.
- Évolution positive du règlement des sinistres pour les événements de l'année 2018 (typhon Jebi)
- Évolution positive du règlement des sinistres pour les événements de l'année 2019 (typhons Faxai et Hagibis)
- Évolution négative du règlement des sinistres pour les événements de l'année 2017 (ouragan Irma)
- Évolution positive du règlement des sinistres pour les incendies de forêt de 2017 et 2018 en Californie, étant donné que les sociétés d'assurance ont déposé des recours contre le responsable (la société d'énergie PG&E) et que des indemnités ont été accordées.

En ce qui concerne les typhons au Japon dans les années 2018 et 2019, ainsi que les incendies de forêt en Californie en 2017 et 2018, nous voyons toujours un potentiel de contribution positive à la performance au cours du deuxième semestre en 2020, car les positions du portefeuille conservent encore une marge de sécurité par rapport aux réserves déclarées par les contreparties. Le règlement des dommages de l'ouragan Irma aura probablement lieu cette année car, en Floride, les dommages ne peuvent être déclarés aux assureurs que jusqu'à 36 mois après l'événement.

2. Évaluation des incertitudes liées à la pandémie de COVID-19 toujours actuelle

Dans la lettre aux déposants du 27 mai 2020, nous avons renvoyé à l'évaluation des incertitudes liées à la pandémie de COVID-19. Globalement, les réserves des compagnies d'assurance et de réassurance liées à la pandémie de COVID-19 ont nettement augmenté au deuxième trimestre. Une influence négative sur les rendements s'est surtout fait ressentir aux mois d'avril et de mai, en raison de la constitution de réserves dans le portefeuille.

La pandémie de COVID-19 est considérée par la plupart des grands acteurs du marché comme l'événement le plus onéreux pour le secteur de l'assurance à ce jour. Elle pourrait causer des dommages assurés de jusqu'à 90 milliards de dollars et touche tous les secteurs de l'assurance. Nous nous attendons à ce qu'une grande part des dommages concernent la responsabilité civile (par exemple responsabilité civile patronale ou des organes), les assurances santé, mais aussi les assurances crédit et les assurances hypothécaires. Il s'agit là de domaines d'assurance dans lesquels le portefeuille n'investit pas. Seule une petite partie des dommages concernera l'assurance de choses, à laquelle le portefeuille des deux groupes de placement CSF ILS / CSF ILS Fixed est principalement exposé. L'ampleur et le montant des dommages mentionnés peuvent se développer sur plusieurs années et ils ne seront pas entièrement établis en 2020.

Dans notre dernier courrier, nous vous avons informé de litiges avec les compagnies d'assurance en ce qui concerne la couverture des pertes d'affaires suite à la pandémie.

D'une part, les assurés tentent de faire valoir des prétentions en dommages-intérêts de polices d'assurance dans lesquelles le risque de pandémie n'était pas explicitement inclus ou partiellement même exclu. Dans certains pays, des actions modèles sont en cours qui auront un effet de signal pour les pays concernés. Aux États-Unis, des signes indiquent que les litiges pourraient être décidés en faveur des sociétés d'assurance, ce qui aura des répercussions positives sur le portefeuille du groupe de placement. En Grande-Bretagne, les premières décisions sont attendues vers la fin du mois de septembre 2020.

D'autre part, il existe des projets de loi cherchant à régler rétroactivement les interruptions d'activité liées à la pandémie de COVID-19 dans le cadre de l'assurance de choses. La Californie est le dernier État en date aux États-Unis à envisager un tel projet de loi, portant leur nombre à neuf. Dans deux de ces États, il y a cependant des signes qui suggèrent que les projets de loi seront refusés.

Si l'évaluation des incertitudes autour de la pandémie de COVID-19 reste valable au-delà de la fin de l'année 2020, il peut arriver que le capital de sécurité («collatéral») des transactions ILS concernées ne soit pas libéré à l'échéance donnée et qu'il ne puisse donc pas être (ré)investi jusqu'à nouvel ordre.

3. Évolution actuelle sur la formation de «side pockets»

Après de nouvelles discussions avec la CHS PP, la formation de «side pockets» est désormais autorisée, à condition que la majorité des investisseurs en approuvent explicitement la constitution. Dans les prochaines semaines, nous vous informerons sur les prochaines étapes de la formation des «side pockets», sur la votation à venir, ainsi que sur le calendrier d'une éventuelle nouvelle ouverture des groupes de placement.

4. Situation actuelle et perspective du marché

Les dommages dans les différents secteurs de l'assurance et les turbulences sur les marchés financiers ont créé un déséquilibre entre besoin de réassurance et capital de réassurance. La demande de couverture de réassurance sensiblement plus élevée qui en a résulté a entraîné une compensation plus importante du risque assumé lors du renouvellement des contrats de réassurance au milieu de l'année 2020. C'est pourquoi des augmentations de primes de +25% à +35% par rapport à l'année précédente ont également été observées pour les transactions conclues au 1^{er} juin 2020, qui couvrent notamment les risques éoliens aux États-Unis, bien qu'il n'y ait pas eu d'événement majeur dans cette classe de risque en 2019.

Nous voyons les réserves supplémentaires déclarées par les sociétés d'assurance pour le deuxième trimestre et les incertitudes persistantes autour de la pandémie de COVID-19 comme des signaux positifs pour les renouvellements de contrats de réassurance au 1^{er} janvier 2021 en ce qui concerne les niveaux de primes. Nous nous attendons à ce que les primes restent à des niveaux élevés, faisant encore progresser la marge (revenus des primes moins la perte attendue) dans le portefeuille.

De notre point de vue et du point de vue d'un grand nombre d'autres acteurs du marché, la situation actuelle pour les prochains renouvellements de contrats de réassurance offre donc des opportunités dans le domaine des produits ILS, comme nous l'avons observé pour la dernière fois en 2011 et en 2006.

Votre Relationship Manager ou la gérance de CSF (044 333 14 48, vanessa.kaiser@credit-suisse.com) se tiennent à votre entière disposition pour toute question complémentaire.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

CREDIT SUISSE (Suisse) SA

Formulaire sans signature